



**HAL**  
open science

## La circulation des sportifs : le cas de figure des footballeurs réunionnais. Aspects, territoires et insertion

Olivier Naria

### ► To cite this version:

Olivier Naria. La circulation des sportifs : le cas de figure des footballeurs réunionnais. Aspects, territoires et insertion. Expressions, 2009, Spécial Histoire-Géographie, 33, pp.211-246. hal-02408378

**HAL Id: hal-02408378**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02408378v1>**

Submitted on 13 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LA CIRCULATION DES SPORTIFS : LE CAS DE FIGURE DES FOOTBALLEURS RÉUNIONNAIS

## Aspects, territoires et insertion

Olivier NARIA<sup>1</sup>

Université de la Réunion (CREGUR)<sup>2</sup>

Résumé. – Aujourd’hui, le football attire à la Réunion un nombre important de joueurs, de bénévoles et de spectateurs qui veulent s’adonner, sous une forme ou une autre, à cette passion. Le pratiquant sportif est ainsi au centre du territoire réunionnais ; il va, par là-même, donner un sens aux configurations territoriales du sport en raison de ses objectifs individuels ou collectifs. Les usages des footballeurs locaux participent alors à la définition de ces territoires changeants et où les formes spatiales se transforment, animées par l’espace vécu des licenciés au gré de leurs aspirations et de leurs référents socioculturels. L’intérêt d’une recherche géographique sur le recrutement et la mobilité des footballeurs est de mettre en évidence les disparités spatiales de ces phénomènes et de proposer des éléments explicatifs de cette organisation. L’objectif de cet article est, d’une part, de montrer comment s’organise la mobilité des sportifs réunionnais et, d’autre part, de présenter les aires de recrutement des clubs à travers l’exemple des footballeurs. Il s’agit, en outre, de déterminer les logiques spatiales de circulation des sportifs et de justifier les motifs de leurs déplacements.

*Abstract. – Today, football attracts an important number of players, volunteers, and spectators, who are interested one way or another to this passion. The participant is thus in the centre of Réunion island territory, and thus gives a sense to the territorial configuration because of his individual and collective objectives. The use of local football players have an interest in the definition of the moving territory, where the spatial forms of the territories are changing, animated by the players' spatial life, at the liking of their aspirations and their sociocultural references. The interest of a geographical research on the recruitment and the mobility of the football players is to show the spatial dispersions of these phenomena and to propose explanatory elements of this organization. The objective of this paper is to explain how is organized the mobility of Réunion's sportsmen and what are the space of recruitment of these clubs, through the example of football players. Also, it is to resolve the spatial logics of players' mobility and to justify the reason of their movement.*

<sup>1</sup>. Docteur en géographie.

<sup>2</sup>. EA-12 : Centre de recherches et d’études en géographie de l’Université de la Réunion.

Succédant aux jeux d'hier, le football a acquis la place la plus importante dans le champ sportif des Réunionnais. Créée en 1956, la Ligue Réunionnaise de Football est la première à adhérer à une fédération nationale. Le football représente aujourd'hui 30 012 licenciés; soit 20 % de la totalité des licenciés. Aussi, cette activité sportive totalise 19 % des clubs réunionnais en 2008. Le nombre de terrains de football représente 292 unités accueillant 288 clubs en 2008. Cette discipline a bénéficié de l'intérêt des acteurs économiques et politiques qui ont vu dans la « footballisation » de la société réunionnaise, un formidable moyen de communication pour les uns et un vecteur d'adhésion électorale pour les autres.

L'objectif de cet article est de montrer comment s'organise la mobilité des sportifs réunionnais à travers l'exemple des footballeurs. Il s'agit aussi d'évaluer les logiques spatiales de migrations des sportifs et de cerner les motifs de ces déplacements à l'échelle locale.

La méthodologie repose sur une démarche quantitative et qualitative. Sur le plan qualitatif, des entretiens auprès des licenciés ont été organisés pour comprendre les raisons qui poussent les pratiquants à migrer. Ces entretiens ont été réalisés auprès d'une trentaine de licenciés durant la saison sportive 2007-2008 associés à des observations sur les lieux de pratique qui viennent compléter le dispositif de recueil des données. Sur le plan quantitatif, des données statistiques de la Ligue régionale de football durant la dernière saison (par clubs et par communes) ont été analysées. Toutefois, nous n'avons pas étudié les logiques spatiales des clubs corporatifs car, d'une part, les données étaient incomplètes, et, d'autre part, ces clubs développent des logiques de mobilité particulières.

La communication proposée ici s'inscrit dans la perspective théorique soutenue par les travaux de Daniel Mathieu et Jean Praicheux (1989) et celle de Jean-Pierre Augustin (1995, 2007) sur les dynamiques socio-spatiales du sport. Cette approche sur la géographie du sport vise à effectuer des diagnostics d'espaces sportifs. La démarche cherche alors à mettre en évidence les distributions du champ sportif telles concernant les équipements, les licenciés, les clubs ou encore les acteurs de la communauté sportive.

Dans cette réflexion, il a été, dans un premier temps, question de mettre en valeur le poids du football afin d'apprécier la dimension de cette discipline. Dans un deuxième temps, les flux de joueurs ont été mesurés dans la perspective de proposer des facteurs explicatifs sur le rayonnement des clubs. Il s'agira ensuite de cerner l'attractivité de l'espace sportif du football en analysant les aires de chalandise (ou zones d'influence) occasionnées entre les joueurs et les clubs. Pour interpréter ces mouvements, nous avons envisagé une approche multi-scalaire. L'étude au niveau régional a été associée

avec une analyse de la commune de Saint-Denis afin de décoder les variations spatiales des footballeurs locaux.

## **La mesure du poids du football**

Lors de la saison 2007-2008, la Réunion comptait 30 012 joueurs de football, soit 20% des sportifs licenciés Réunionnais. Une grande variété de situations émane des clubs analysés.

### **1.1. Une fourchette de taille large et une localisation inégale des clubs**

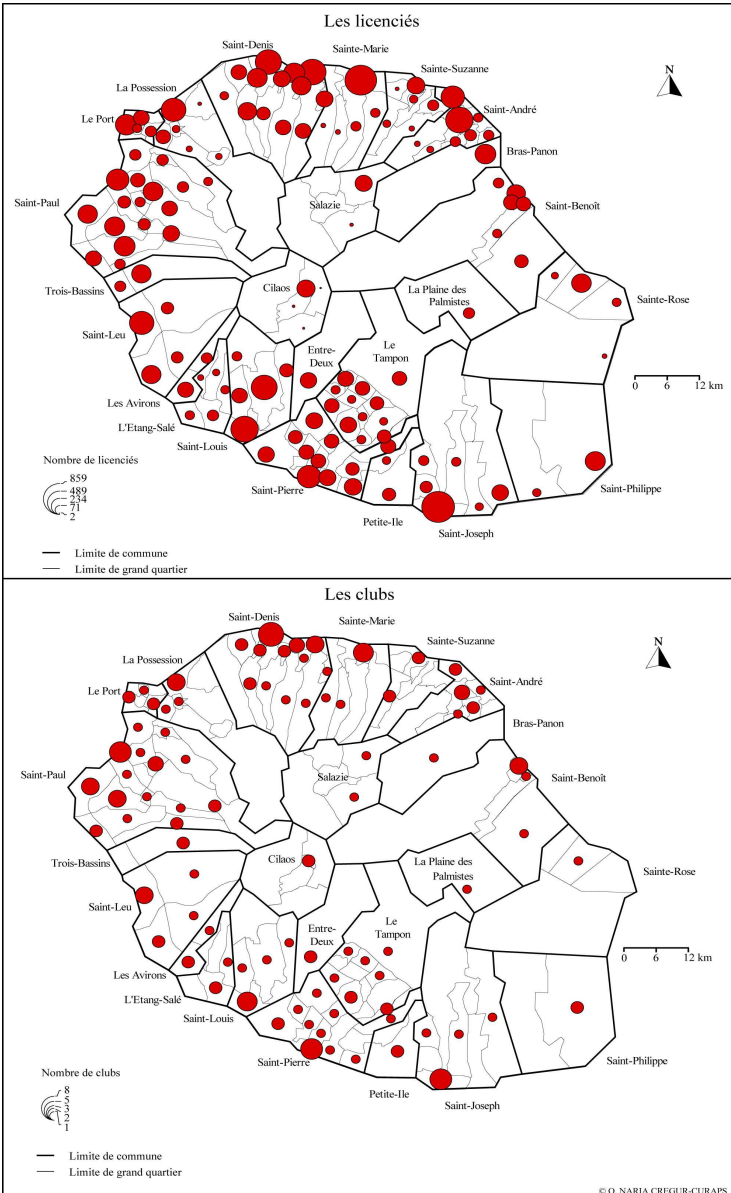
Les licenciés<sup>3</sup> de football fréquentent 288 clubs qui se répartissent sur l'ensemble du territoire réunionnais. La carte 1 montre la forte corrélation qui s'installe entre la présence d'un club, localisé selon le siège social ou le terrain de grands jeux de référence des équipes, et le nombre de licenciés du « ballon rond ». En conséquence, le quartier central et celui du Chaudron à Saint-Denis, avec respectivement 8 et 4 clubs pour 541 et 510 licenciés, le centre de Saint-Joseph, avec 6 clubs pour 882 licenciés, le centre de Sainte-Marie, avec 5 structures pour 858 licenciés, et le centre de Saint-André, avec 3 clubs pour 600 licenciés, en représentent des exemples manifestes.

Au contraire, on peut globalement observer la faible part des licenciés quand il n'existe pas de clubs au sein des « quartiers »<sup>4</sup>. À titre indicatif, les quartiers de Mare-Sèche (6 joueurs) à Cilaos, Ravine-Sèche (31 joueurs) à l'Étang-Salé, Ravine à Malheur (11 joueurs) à La Possession, Langevin (54 joueurs) à Saint-Joseph, ou Sans-Souci (65 joueurs) à Saint-Paul, totalisent les nombres de joueurs les moins conséquents dans leurs communes respectives.

3. Les catégories sont liées à l'âge des licenciés du football. Au sein de la Fédération française de football (FFF), il existe six catégories de joueuses (seniors, 16 ans-14ans, 13 ans-11ans, benjamines, poussines et débutantes) alors que, chez les pratiquants masculins, on en dénombre huit (vétérans, seniors, 18 ans (17ans-18ans-19ans), 15 ans (15ans-16ans), 13 ans (13ans-14ans), benjamins (11 ans-12ans), poussins (9ans-10 ans) et débutants(6ans-7ans-8ans).

4. Ce terme correspond à des zones vécues qui s'apparentent aux espaces du ressort des mairies annexes des communes.

Carte 1 : Le football à la Réunion (Source : Naria, 2008)



Par ailleurs, on remarque que les quartiers centraux de la Réunion développent un rôle attractif en raison de la forte localisation des clubs de football à l'intérieur des communes. En effet, les quartiers centraux de La Possession (4 joueurs), de Saint-André (3 joueurs), de Saint-Joseph (6 joueurs), de Cilaos (1 joueur) en sont des illustrations parmi d'autres. Daniel Mathieu et Jean Praicheux expliquent que « les principales disparités dans la distribution sportive apparaissent d'ordres zonales » (Mathieu & Praicheux, 1985, p. 47). La situation est identique pour le département de la Réunion. Comment peut-on alors expliquer ces variations spatiales ?

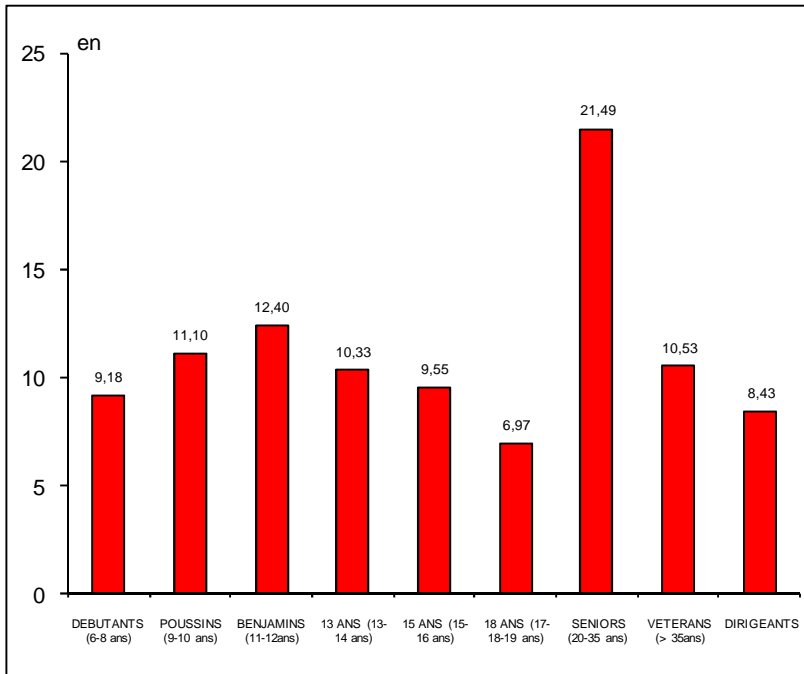
La taille des clubs s'explique par le poids démographique des communes réunionnaises. En effet, la corrélation entre le nombre d'habitants et le poids élevé des licenciés du football est de mise. Le quartier central des Avirons, avec 208 licenciés de football pour 5 973 habitants domine la commune. Il en est de même pour la quasi-totalité des localités, notamment avec 105 licenciés pour 6 077 habitants pour le quartier central de l'Étang-Salé, de 600 licenciés pour 16 607 habitants à Saint-André, de 859 licenciés pour 14 773 habitants à Saint-Joseph, de 299 licenciés pour 10 842 habitants à Piton-Saint-Leu, ou enfin de 310 licenciés pour 3 119 habitants à Sainte-Rose.

D'autres éléments, ensuite, permettent d'expliquer cette variation de la taille à travers la composition par âges et les niveaux de compétition du football.

## **1.2. Une composition par classes d'âges jeune et hétérogène**

La répartition par âge des footballeurs montre sa diversité et surtout sa jeunesse. D'après l'histogramme 1, les catégories inférieures à 20 ans totalisent pour leur part plus de 57% des licenciés, oscillant entre 6 et 12% des débutants à la catégorie des 18 ans. On remarque que les effectifs des classes d'âge augmentent des débutants aux benjamins. Ensuite, elles connaissent une déperdition jusqu'aux espoirs. La catégorie la mieux représentée est celle des seniors avec 21,49% des pratiquants. Notons la part non négligeable des vétérans qui regroupent 10,53% des effectifs.

Histogramme 1 : La composition par âge des footballeurs à la Réunion



Le nombre réduit à sept joueurs pour la constitution des équipes de pupilles et des poussins ainsi que la superficie réduite de moitié des terrains de grands jeux, associés à la courte durée des rencontres représentent des facteurs qui garantissent le succès de ce niveau de pratique. Un cadre interprétatif est proposé par Marie-Stéphanie Nneme-Abouna et Philippe Lacombe qui insistent sur l'influence du « groupe familial » (Nneme-Abouna & Lacombe, 1999, p. 394) dans le choix de cette discipline sportive chez les plus jeunes footballeurs. Enfin, les instances fédérales obligent les clubs à recourir à ces catégories de bas âges sous peine de pénalités pour les équipes évoluant au plus haut niveau régional. Selon les observateurs, la baisse des catégories de 13 à 15 ans provient principalement du besoin de découvrir d'autres activités car ces dernières sont pour la plupart composées de pratiquants relativement anciens qui n'ont pas eu l'opportunité de s'adonner à d'autres sports. Pour les 16-18 ans, l'interprétation doit considérer qu'une partie d'entre eux peut être surclassée dans les équipes seniors. Mais ce sont seulement les meilleurs qui viendront alimenter l'effectif des équipes-fanions. Leur situation s'explique,

comme le soulignent Daniel Mathieu et Jean Praicheux (1985) par l'entrée dans la vie active ou par le changement de statut familial.

### **1.3. Des niveaux de compétition et des dates de création des clubs extrêmement divers**

Disposant de clubs aux effectifs variés, le championnat de la Réunion est doté d'une gamme diversifiée de niveaux de compétition allant de la Division 1 promotionnelle (D1P) aux écoles de football, passant par la Division 2 régionale (D2), la Troisième division, la Quatrième division, la Division 1 féminine (D1F) et enfin des compétitions de vétérans. Du point de vue des clubs, cette diversité s'explique soit par leur ancienneté, soit par le niveau de leurs résultats, ou par la combinaison de ces deux variables.

La relation qui s'instaure entre les niveaux de pratique et l'ancienneté du club dans le paysage du football local montre que les 28 clubs (14 respectivement pour la D1 et la D2) qui font partie de l'élite régionale en 2008 sont tous apparus avant l'année 1975. De plus, ces formations concentrent les effectifs les plus volumineux. Par l'exemple, ce sont les structures d'accueil suivantes qui dominent leurs espaces de football : la Jeanne d'Arc au Port qui compte 416 licenciés, les Marsouins à Saint-Leu (avec 241), la Société sportive de Sainte-Rose (avec 433 licenciés), ou encore l'Union sportive bénédictine à Saint-Benoît (avec 316 licenciés).

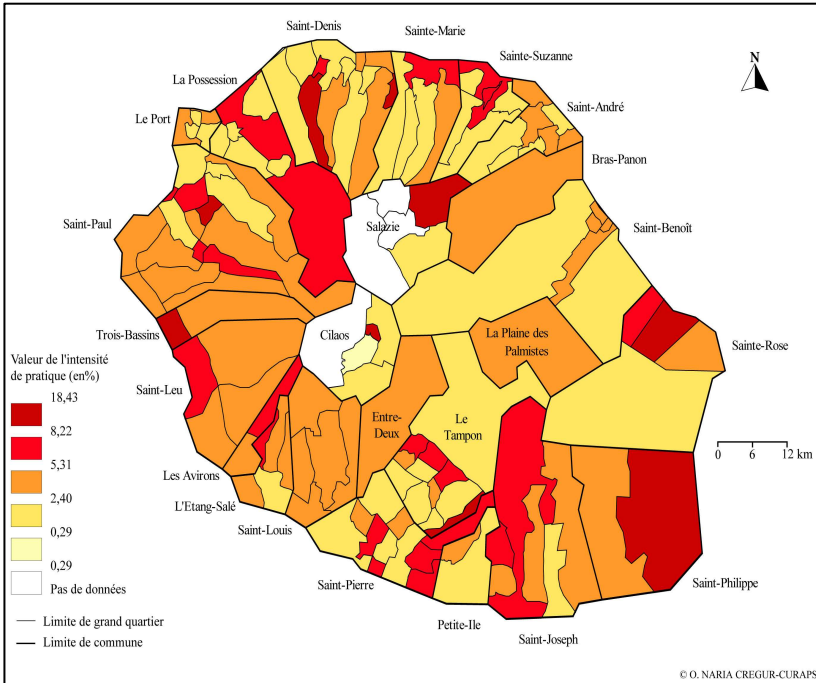
## **2. L'intensité de pratique et l'analyse des flux de licenciés au niveau régional**

### **2.1. Une forte intensité de pratique et une forte différenciation spatiale**

L'intensité de pratique du football est d'environ 3 licenciés pour 100 habitants. Ce sport est de loin le plus important car cette discipline est la plus nombreuse à la Réunion. Mais cet indicateur statistique varie énormément d'une commune à une autre, comme le montre la carte 2, cette intensité regroupée en cinq classes permet de souligner des communautés géographiques de comportement.



**Carte 2 : L'intensité de pratique du football à la Réunion**



*Sources* : Ligue réunionnaise de football (pour les licenciés), INSEE, 2006 (pour la population).

Il existe aussi une nette opposition entre l'ouest et l'est de la Réunion : le taux de pénétration est globalement plus élevé dans la région sous le vent, à l'image des communes de Saint-Denis jusqu'à Saint-Joseph. Mais chacune de ces deux zones géographiques n'est pas homogène et elles méritent un examen approfondi.

À l'est de l'espace régional, les chiffres de l'intensité de pratique se répartissent prioritairement entre 0,29% et 2,4%. Ils sont globalement supérieurs dans les quartiers du centre et de ses zones contiguës, comme à Saint-André avec Cambuston, à Saint-Benoît avec Beau-Fond et Bras-Fusil, à Sainte-Marie avec Terrain-Elisa, ou à Sainte-Suzanne avec Quartier-Français.

À l'ouest, une régularité dans l'intensité de pratique du football, comprise entre 2,4% et 5,31%, est observable des quartiers de Sans-Souci (Saint-Paul)

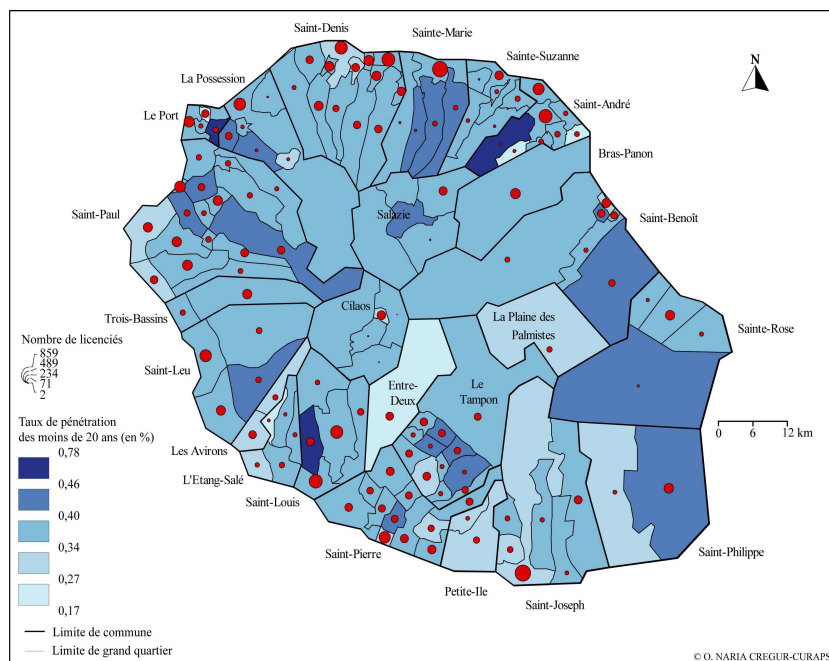
jusqu'à celui du Ouaki (Saint-Louis). Ailleurs, les situations sont moins visibles étant donné l'hétérogénéité des taux de pénétration.

Cette répartition spatiale s'explique principalement par la présence d'une structure d'accueil du football au sein du quartier. Afin de montrer cet impact, nous avons calculé les taux de pénétration moyens, d'une part pour les quartiers qui disposaient d'un club, et d'autre part pour les quartiers sans club. Les données obtenues montrent que le taux de pénétration moyen est de 2,91% là où existe un club alors qu'il est seulement de 0,33% à l'inverse.

Cette observation est faite par les travaux de Frédéric Grosjean. Il argue que

« la localisation des clubs explique bien les taux, mais uniquement lorsque ceux-ci prennent des valeurs extrêmes. En revanche, la localisation des structures d'accueil rend moins bien compte des taux de pénétration lorsque ces derniers prennent des valeurs intermédiaires » (Grosjean, 2000, p. 44).

**Carte 3 : La part des habitants de moins de 20 ans et les licenciés de football par quartier**



Sources : *Idem.*

Ainsi, le quartier du Maniron (avec deux équipes) affiche une intensité de pratique inférieure à 2%, *a contrario* du quartier de la Souris-Blanche (Trois-Bassins) qui a un taux de 13% alors qu'il ne possède pas de clubs. Les remarques du géographe de Besançon sont globalement vérifiées pour le football au niveau local. Cependant, quelques rares quartiers montrent une situation beaucoup plus nuancée.

D'autre part, la répartition par âge des quartiers réunionnais propose un autre cadre interprétatif de cette situation. La carte 3, qui représente la part des moins de 20 ans dans la population de chaque quartier, est relativement similaire à celle de l'intensité de pratique du football. En effet, les quartiers de faible intensité correspondent à la population jeune qui est moins représentée. L'inverse est globalement vrai. Lorsque l'intensité de pratique du ballon rond est importante, la population jeune est aussi plus nombreuse.

Cette forte différenciation dans l'intensité de pratique du football à l'échelle infra-communale influence-t-elle les échanges de joueurs au niveau régional ? Quelles sont les caractéristiques des migrations des footballeurs entre les diverses communes de la Réunion ? Quelles raisons peut-on alors avancer pour expliquer ce phénomène ?

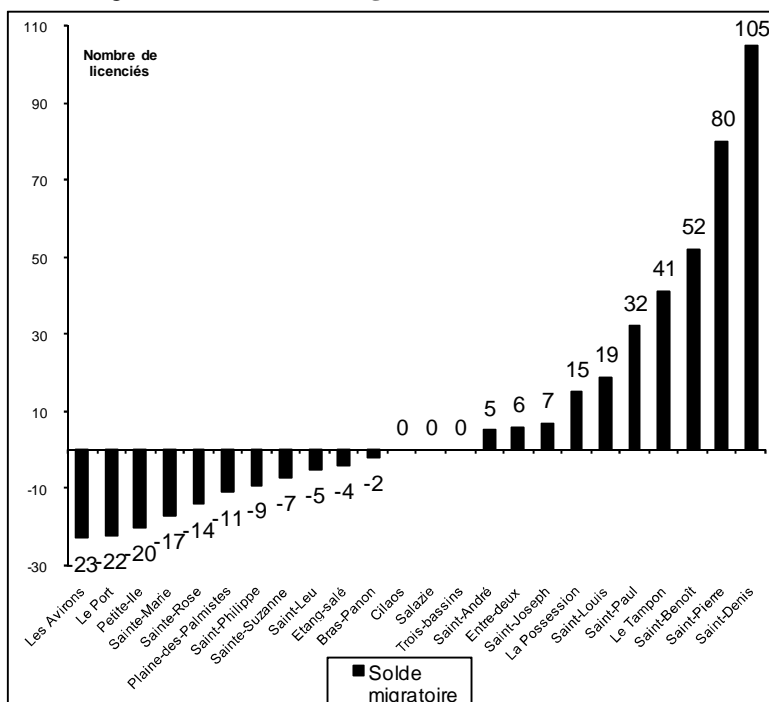
## 2.2. Un solde migratoire positif

Au regard de la base de données du nombre de licenciés, 871 pratiquants sont des licenciés « entrants »<sup>5</sup> d'une autre commune, alors que 643 joueurs sont des licenciés « sortants », la différence entre les licenciés « entrants » et « sortants » procure un solde des échanges excédentaires de 228 licenciés.

Cette mobilité globale s'appuie donc sur des migrations centrifuges (joueurs qui quittent une commune) et centripètes (joueurs provenant d'une autre commune) qui varient énormément selon les communes comme nous l'indique l'histogramme 2.

5. Pour définir, les notions de licenciés « entrants » et « sortant », considérons l'exemple de la commune de Saint-Denis. Un licencié « entrant » correspond à un licencié ne résidant pas à Saint-Denis et évoluant dans un club dionysien. Au contraire, un licencié « sortant » correspond à un licencié résident à Saint-Denis et évoluant dans un club extérieur à la commune.

Histogramme 2 : Le solde migratoire des licenciés de football



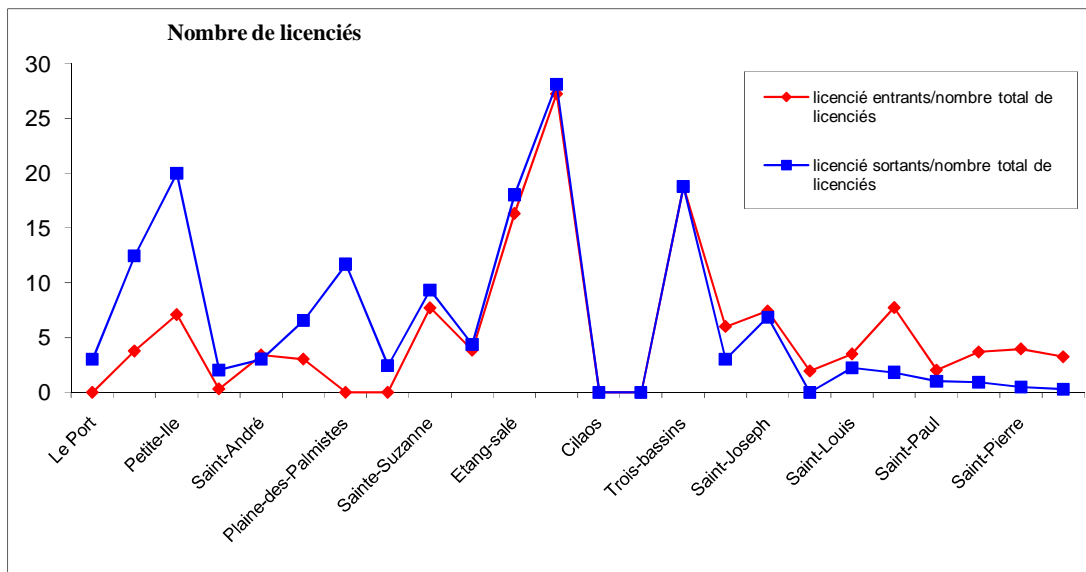
Saint-Denis gagne 105 joueurs, suivi par Saint-Pierre (80), Saint-Benoît (52), le Tampon (41), Saint-Paul (32), toutes communes qui dépassent la barre des trente. D'autre part, les cirques de Cilaos et de Salazie ainsi que Trois-Bassins se distinguent avec des soldes nuls. Enfin, douze communes possèdent des soldes négatifs. Les Avirons (avec 23), le Port (avec 22), la Petite-Ile (avec 20), Sainte-Marie (avec 17), Sainte-Rose (avec 14), et la Plaine des Palmistes (avec 11) sont celles qui dépassent la dizaine.

L'étude des taux de migration permet de relativiser cette première interprétation. En effet, les taux de migration, qui se définissent comme le nombre de licenciés entrants (ou sortants) sur le nombre total de licenciés d'une commune, fournissent des résultats étonnants sur les footballeurs qui se déplacent. L'histogramme 3 souligne les communes remarquables identifiées par les pics sur le graphique. Ce taux est de 3,9% et de 2,9 % respectivement pour les migrations centripètes et centrifuges des licenciés à l'échelon régional.

Pour les taux de migration entrants, la palme revient à Bras-Panon (27,2%), devant Trois-Bassins (18,7%), l'Étang-Salé (16,3 %). Dans une moindre mesure, Saint-Benoît (7,7%), Saint-Joseph (7,4%) et Petite-Île (7,1%) sont les localités où les taux sont également conséquents par rapport aux autres communes. On peut distinguer que les communes qui possèdent un solde migratoire important connaissent des taux plus faibles comme à Saint-Pierre (3,9%), au Tampon (3,6%) ou à Saint-Denis (3,25%). Les taux de migration du Port, de la Plaine des Palmistes, de Saint-Philippe et des deux cirques (Cilaos et Salazie) sont nuls alors que les données les plus faibles sont enregistrées à Sainte-Marie (0,3 %), à La Possession (1,9 %), où à Saint-Paul (2%).

Pour les taux de déplacements des pratiquants vers les autres communes, la répartition est globalement tout autre, sauf pour Bras-Panon qui garde son premier rang (28,1%). Puis Petite-Île (20%), Trois-Bassins (18,7 %), l'Étang-Salé (18%), Les Avirons (12,4%) et La Plaine des Palmistes (11,7 %) sont les espaces urbanisés qui perdent le plus de pratiquants. Ces taux sont encore nuls dans les deux cirques et à La Possession. Ils sont moins intenses dans les communes où le nombre de licenciés est plus volumineux, à savoir à Saint-Denis (1,2%), à Saint-Pierre (0,4%), au Tampon (0,9%) et à Saint-Paul (1%).

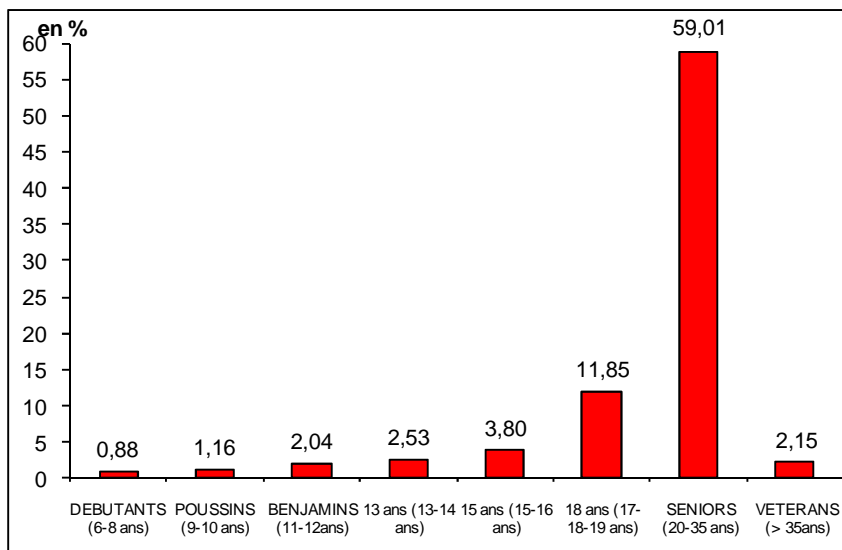
Histogramme 3 : Les migrations des licenciés de football



Par ailleurs, la disparité dans les flux des footballeurs se caractérise par une différence de leurs structures par âge. L'âge de ces sportifs explique la mobilité des licenciés. D'après l'histogramme 4, trois périodes peuvent être mises en lumière. Des catégories débutantes jusqu'à la catégorie des 15 ans, le déplacement de l'ensemble des footballeurs migrants est peu élevé car il avoisine les 10%. Par contre, des 18 ans jusqu'aux seniors, la mobilité représente plus de 70% de la totalité des joueurs. À ce stade de la réflexion, on peut avancer que la quête de la pratique sportive comme moyen d'insertion professionnelle, ainsi que le souhait d'étoffer les palmarès individuels des joueurs semble être les principales raisons de leur migration. Enfin, au-delà de 35 ans, les classes d'âge dépassent à peine 2% à cause probablement d'un projet sportif performatif moindre et surtout d'une diminution des qualités athlétiques des pratiquants.

Histogramme 4 :

#### La structure par type de catégorie des joueurs de football ayant migré



On peut alors se demander si cette structuration est la même dans toutes les communes ? On constate que les licenciés migrants sont les catégories des moins de 18 ans et de 13 ans qui se dirigent massivement vers les communes de Saint-Denis, de Saint-Paul, de Saint-Pierre et du Tampon à plus de 70%.

On peut penser que, pour ces communes, des facteurs particuliers liés à l'histoire de la discipline, à la présence des lycées pour les 15-18 ans, à la couverture des équipes par les médias, à l'engouement populaire, et aux actions des hommes politiques attirent ces licenciés.

Avant d'aborder plus exhaustivement les raisons qui poussent les pratiquants à se déplacer d'une commune à l'autre, on peut soutenir que, de manière globale, l'intensité de pratique du football fait état d'une opposition entre « la Réunion au vent » et celle « sous le vent ». Cette disparité s'accroît en raison d'un solde migratoire des joueurs excédentaire mais qui varie considérablement selon les localités précédemment examinées. On peut constater que la localisation des clubs et des infrastructures et la répartition par types de catégories des footballeurs représentent des facteurs qui fournissent une première piste explicative de cette situation.

### **3. Saint-Denis**

Saint-Denis compte le plus grand nombre d'habitants avec 131 000 en 2006. Son poids démographique lui donne un dynamisme sportif au niveau du football qui y totalise 3 655 licenciés.

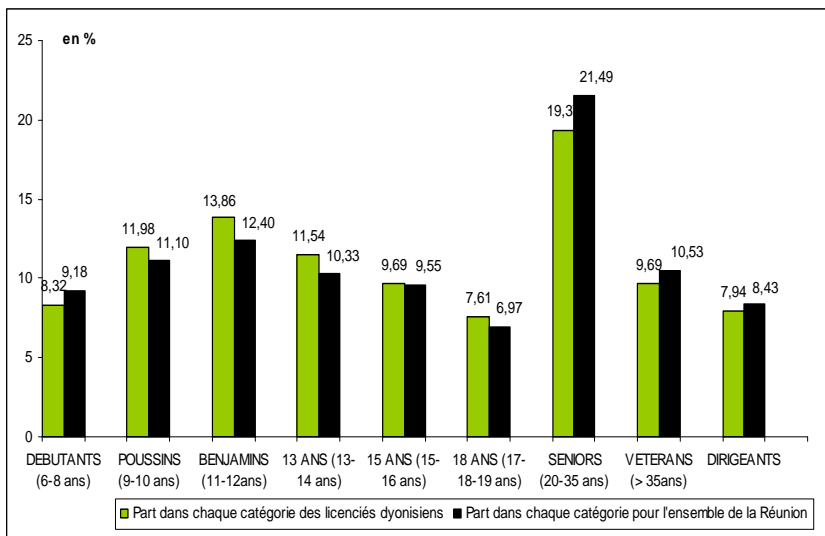
#### **3.1 Aspects du football dionysien**

La composition par âges des licenciés des différents clubs dionysiens est globalement similaire à celle de la population sportive du football au niveau régional. On remarque que 63% des licenciés ont moins de 20 ans, dont 11,98% pour les poussins, 13,8% pour les benjamins, 11,54% pour les 13 ans, 9,6% pour les 15 ans, et en dernier lieu, 7,6% pour les 18 ans. Dans l'ensemble, ces catégories d'âges sont sensiblement supérieures à la moyenne régionale. On note une érosion régulière à partir de la catégorie des benjamins jusqu'à celle des 18 ans. La concurrence d'autres sports et la présence de multiples loisirs expliquent cette situation. Par ailleurs, les seniors (avec 19,3%) et les vétérans (avec 9,69%) affichent des taux inférieurs aux données régionales. De son côté, le pourcentage des seniors domine toutes les catégories d'âges (*cf.* histogramme 5).

La carte 4 présente les données sportives pour la ville de Saint-Denis. Elle montre que la localisation et la taille des clubs soulignent la variété des structures d'accueil du ballon rond. Sainte-Clotilde Foot 2000 compte 21 licenciés alors que le Saint-Denis Athlétique Club (SDAC) totalise 361 joueurs.



Histogramme 5 :  
**La répartition par catégorie d'âges des licenciés du football dionysien**



L'Association sportive (AS) du Chaudron (avec 327), la Société Sportive (SS) des Juniors dionysiens (avec 284), le Contact football-club (avec 239), l'Association sportive de Domenjod (avec 210) forment les plus importants clubs du chef-lieu.

Puis suivent trois structures d'accueils inférieures à 200 licenciés : la Jeunesse sportive (JS) de Bois de Nèfles, l'Association Sportive de La Bretagne et le Saint-Denis FC.

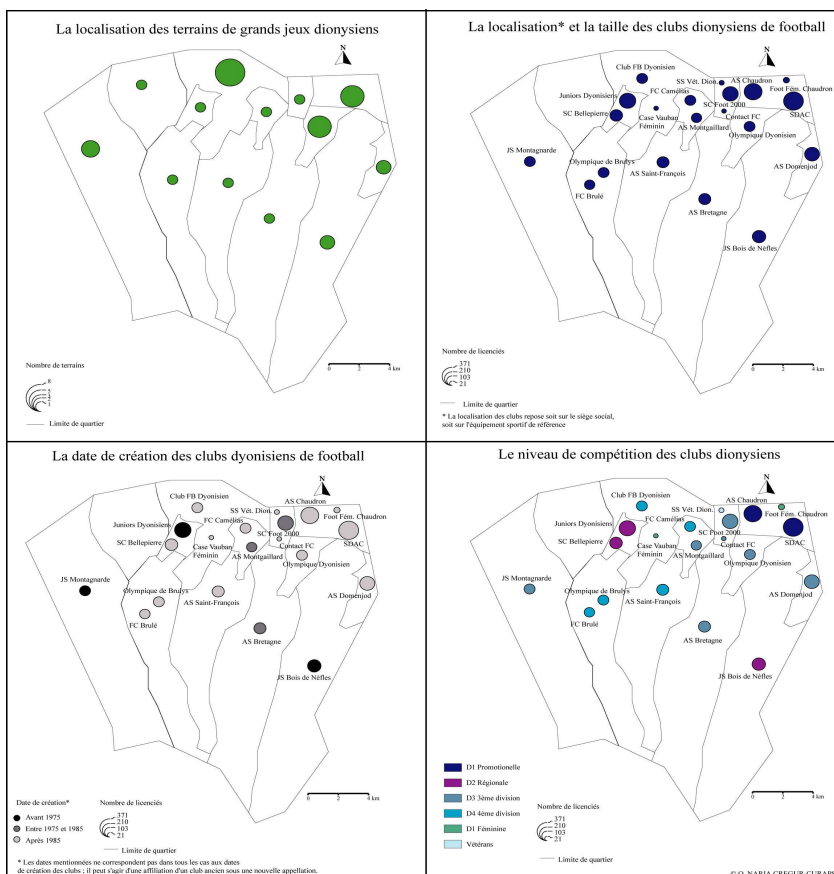
Huit clubs possèdent un nombre de licenciés compris entre 100 et 150 : l'Association sportive Saint-François, l'Olympique dionysien, le Football-club (FC) des Camélias, l'Olympique de Brûlys, la Jeunesse sportive montagnarde, l'Association sportive de Montgaillard, le Sporting-club (SC) de Bellepierre et le Football-club de Brûlé.

Les clubs restants de Saint-Denis comptent moins de 100 pratiquants : il s'agit de la Société sportive (SS) des vétérans dionysiens, du Foot féminin (FF) du Chaudron et du Case féminin de Vauban.

À partir de là, on est à même de se demander si les effectifs des clubs s'expliquent par la primauté de leur implantation sur la commune. Globalement la corrélation ne semble pas vérifiée parce que ceux qui sont apparus avant l'année 1975 possèdent des effectifs moyens. Au contraire, les plus

imposantes formations de la ville sont apparues pour la plupart après 1985. Pour illustration, il s'agit des clubs du SDAC ou de l'AS Chaudron alors que la JS Bois de Nèfles ou la JS Montagnarde se sont constituées avant 1975.

Carte 4 : La présentation des données du football à Saint-Denis



Source : Naria, 2008.

Issues de clubs aux dimensions variées, les équipes de la « capitale » participent à différents niveaux de compétition. Tous les niveaux sportifs sont représentés à Saint-Denis pour la saison sportive. Ainsi, deux clubs appartiennent à l'élite sportive régionale, trois équipes évoluent en seconde divi-

sion, douze formations sont dans les hiérarchies inférieures (D3 et D4). Pour finir, une équipe joue dans le championnat « vétérans » et deux dans le championnat féminin.

## **3.2 La circulation des footballeurs dionysiens**

Les cas de mobilité peuvent être fréquents dans le domaine sportif. Les causes de ces changements sont diverses. Si les clubs attirent en priorité les habitants de leur quartier et de leur commune, l'aire de recrutement peut s'étendre au-delà de ce périmètre. Le recrutement des clubs en dehors des limites de la commune ainsi que l'origine géographique des joueurs à l'intérieur des communes permettent de saisir les variations spatiales du fait sportif.

### **3.2.1. Un solde migratoire positif des sportifs mais des structures par âge opposées**

D'après nos investigations, Saint-Denis compte 3 655 pratiquants licenciés de football en 2008. Cependant, tous ne sont pas inscrits dans les clubs dionysiens, si bien qu'une minorité, soit 10 joueurs, pratiquent le « ballon rond » dans une structure extérieure à la commune. À l'inverse, la capitale régionale reçoit des autres communes de l'île 115 pratiquants. De là le solde migratoire positif du football de 105 pour Saint-Denis.

Comment peut-on interpréter les causes de ces mouvements dans l'espace sportif ? Les entretiens auprès des joueurs sont à ce sujet très parlants.

J.-C., 24 ans, joueur du SDAC, raconte

« qu'étant résident à Bras-Panon, ma venue à Saint-Denis a été motivée par mon intégration dans un club qui peut jouer les premiers rôles dans le championnat. Je pense aussi que fouler la pelouse du stade du Chaudron est une grande satisfaction quand on sait l'histoire et ce que représente le football pour la ville »<sup>6</sup>.

Ce propos sous-entend une recherche d'une équipe de football qui puisse lui offrir les meilleures conditions de progression et d'épanouissement professionnel ou sportif.

S., 27 ans, ayant été muté sur l'île et provenant de la région du Limousin, déclare qu'

« étant compétiteur de football depuis une dizaine d'années, j'ai choisi de m'installer à Saint-Denis afin de bénéficier des meilleures installations de football au stade de l'Est. Après m'être renseigné auprès de la Ligue de football, mon choix s'est porté sur la proximité entre le stade, mon lieu de travail

6. Entretien du 18.07.2003.

et ma résidence. Il est évident que si Saint-Denis ne disposait pas de ce type d'équipements, je me serais orienté vers une autre commune »<sup>7</sup>.

Ici, le choix du lieu de domiciliation s'explique par la proximité de l'accessibilité aux loisirs sportifs.

Ces exemples, qui pourraient être multipliés, témoignent de l'éventail des raisons qui peuvent pousser les sportifs à migrer vers d'autres lieux.

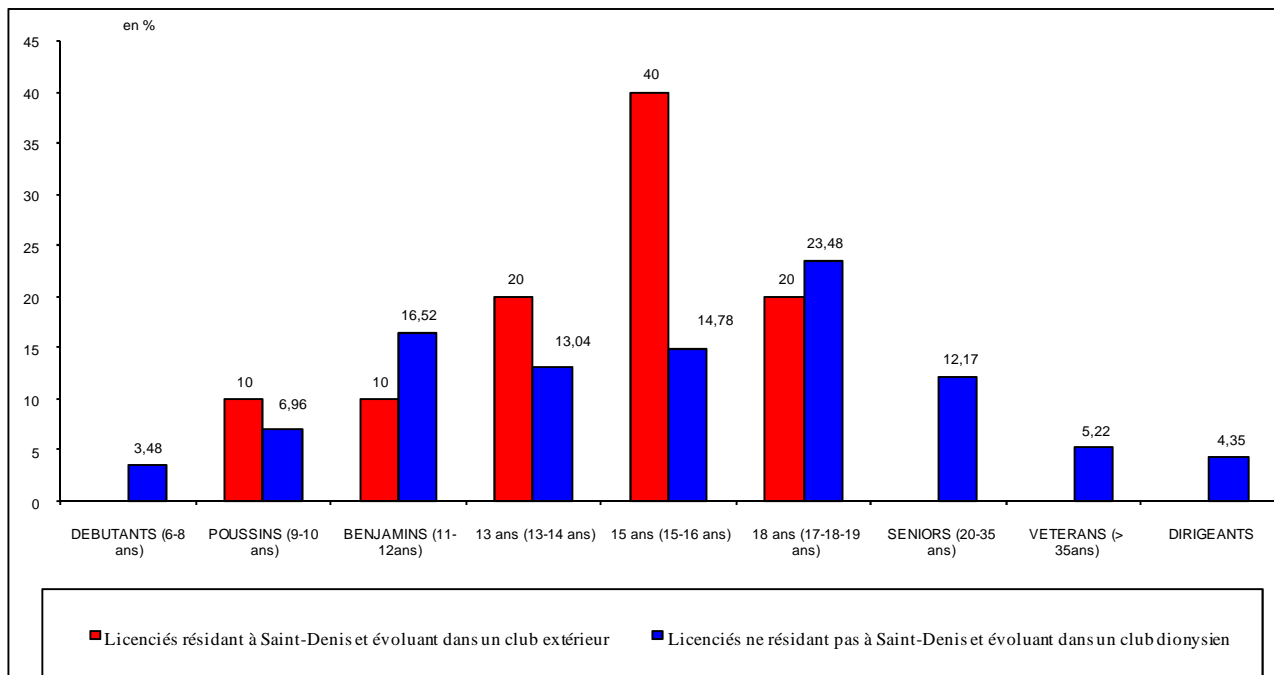
Concernant la relation de Saint-Denis avec les autres communes réunionnaises, la disparité du volume des échanges s'accompagne d'une forte divergence dans la structure par âge entre les pratiquants du football.

L'histogramme 6 souligne la différence entre les structures par âges des licenciés qui se déplacent pour pratiquer le football dans une autre commune et ceux qui en viennent. Dans le premier cas, la totalité des joueurs est âgée de 9 à 19 ans, dont 40% proviennent de la classe des 15-16 ans. Mais ce constat doit être relativisé avec leur faible nombre. La situation se nuance davantage dans le second cas. Plus de 17% des effectifs sont âgés de plus de 19 ans tandis que les catégories les plus jeunes regroupent plus de 75%, dont 23,4 % pour la catégorie des 18 ans.

En résumé, cet écart des classes d'âge des joueurs « entrant » et « sortant » fait émerger des interrogations. De manière générale, on pourrait interpréter que le football dionysien attire des effectifs surtout jeunes. À partir de là, ces informations sur les tranches d'âge n'augurent-elles pas de structures spatiales sportives opposées ?

7. Entretien du 17.07.2003.

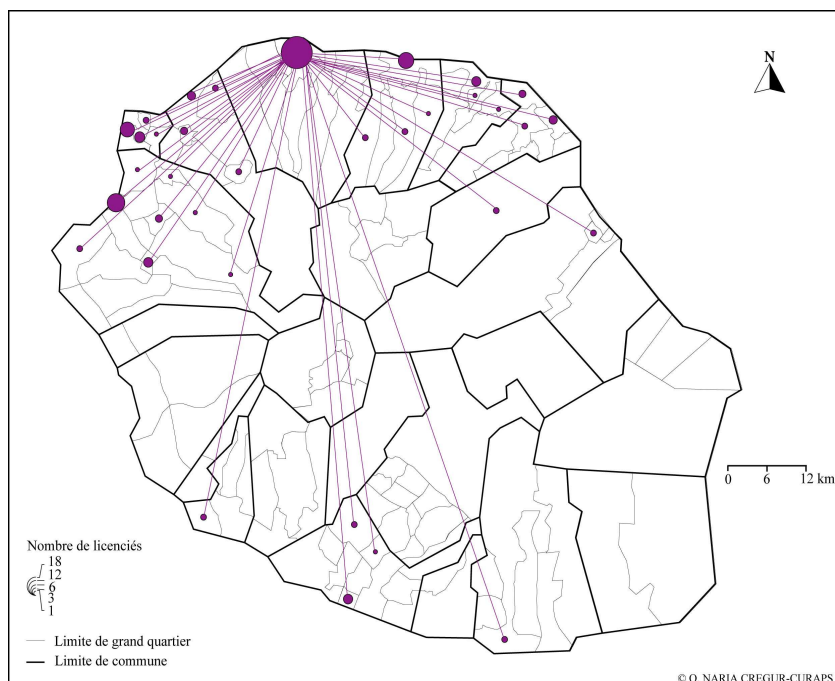
Histogramme 6 : Les sorties et les arrivées des footballeurs à Saint-Denis par catégories d'âge



### 3.2.2. La structure spatiale des échanges entre Saint-Denis et les autres communes

La carte 5-A1 de l'attraction des clubs de football dionysien sur les communes réunionnaises met en évidence que l'intensité se déroule en fonction de la distance. En effet, la cartographie souligne que les flux obéissent majoritairement à un modèle gravitaire : l'intensité de la fréquentation diminuant en fonction de l'éloignement.

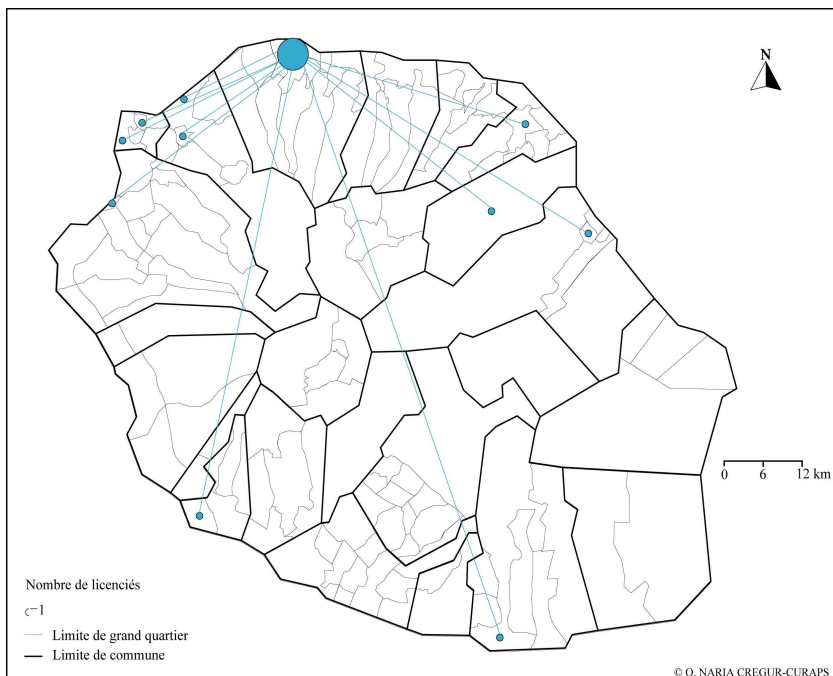
Carte 5-A1 : L'attraction des clubs de football dionysiens sur les autres communes réunionnaises



La distance réduite entre Saint-Denis et les communes avoisinantes dans sa partie ouest avec Saint-Paul (32 joueurs), le Port (21 joueurs), La Possession (11 joueurs) est explicite. D'autre part, dans sa partie est, les villes de Sainte-Marie (19 joueurs), de Sainte-Suzanne (7 joueurs) et de Bras-Panon (2 joueurs) confirment ce constat du caractère explicatif de la proximité géographique car les deux parties additionnées révèlent plus de 83% du contingent des footballeurs migrants.

Dans le sens inverse, l'aire de chalandise des clubs réunionnais vers la commune de Saint-Denis est aussi en relation avec ce constat. La carte 5-A2 expose les zones multiples dans l'origine des licenciés habitant la métropole régionale qui fréquentent les clubs réunionnais.

**Carte 5-A2 : L'attraction des clubs de football réunionnais sur la commune de Saint-Denis**



En raison de leur faible nombre, il est ici difficile de proposer une réflexion crédible. Tout au moins, on peut souligner une confidentialité spatiale dans l'attraction des clubs de football réunionnais sur les joueurs de la capitale régionale.

Là encore, la proche distance explique la situation à 80% des pratiquants dionysiens qui se dirigent vers les clubs dans les communes avoisinantes.

Pour sa part, l'attraction des clubs dionysiens de tennis connaît une situation similaire à celle du football mais avec une vigueur plus accentuée. Elle se développe dans une plus grande direction de la région aussi bien au niveau des clubs de Saint-Denis qui attirent les licenciés des communes réunion-

naïses qu'au niveau des autres équipes réunionnaises qui captent les pratiquants dionysiens.

Une première voie explicative peut être trouvée dans la recherche du meilleur niveau de pratique pour le football.

Le tableau 1 met l'accent sur la forte corrélation entre le plus haut niveau de compétition du football avec le nombre de joueurs qui viennent jouer à Saint-Denis. Les clubs dionysiens de D1 accueillent plus de 64% des pratiquants. De même, tous les licenciés qui partent pratiquer dans un club extérieur à la capitale régionale se dirigent vers un club de l'élite du football.

Tableau 1: L'attraction des clubs de football dionysien et réunionnais

Niveau	Nombre de joueurs non-dionysiens pratiquant dans des clubs de Saint-Denis	Nombre de joueurs dionysiens pratiquant dans un club hors de la commune
D1	74	10
D2	23	-
D3	8	-
D4	-	-
D1F	10	-
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>10</b>

N., 15 ans, fait partie des licenciés de football qui viennent s'exercer dans le chef-lieu du département. Il témoigne de ses motivations.

« Je recherche avant tout une équipe qui puisse me faire progresser afin de partir en Métropole dans une structure professionnelle, ou d'atteindre le haut niveau du championnat régional, d'autant plus que je ne suis pas très bon sur le plan scolaire »<sup>8</sup>.

F., Dionysien de 19 ans, explique que

« les dirigeants de la ville du Port m'ont encouragé à venir dans leur club. C'est une occasion privilégiée pour que j'accède au plus haut niveau local sur du court terme. De plus, le Port se trouve à une dizaine de kilomètres, donc cela ne pose pas de difficultés particulières sur ce plan là ».

D'autre part, l'histoire ancienne et les traditions du football sur la métropole régionale favorisent la venue de certains joueurs des autres communes. La commune de Saint-Denis a été l'un des foyers d'implantation du football local. Ainsi, il existe une véritable culture du football de la part des acteurs municipaux et aussi de la population qui se passionne pour cette discipline.

8. Entretien du 26.07.2003.



T., 20 ans, membre de l'AS Chaudron, nous confie que, « bien que j'habite à Bras-Panon, je suis venu dans ce club afin de me perfectionner et de bénéficier de meilleures conditions de pratique. La formation des jeunes est ici plus intéressante. C'est aussi le fait de pouvoir compter sur une politique du football qui lui consacre des moyens financiers. Et puis, jouer ici c'est un honneur parce le football est sacré »<sup>9</sup>.

On peut, de plus, mettre en valeur la rareté des équipes féminines en général sur l'ensemble des villes. Saint-Denis, qui possède deux de ces formations, regroupe donc une grande partie des licenciés féminins de la Réunion.

En somme, les migrations des licenciés dionysiens mettent l'accent sur des aires de chalandise variées selon des directions privilégiées en fonction des disciplines étudiées. Dès lors, il est intéressant de voir comment ces associations sportives de la ville se partagent les licenciés au sein du périmètre communal.

### **3.3. Le recrutement des clubs de football dionysien sur la Réunion et à l'intérieur de la ville.**

Il s'agira ici d'étudier les aires de recrutement au niveau des clubs de la ville. Nous voulons montrer quels sont les éléments qui deviennent discriminants au sein de la ville vis-à-vis des pratiques sportives. Pour ce faire, pour chaque quartier et pour chaque club, nous avons réalisé une carte qui donne les effectifs licenciés et leur origine spatiale.

#### **3.3.1. L'espace de recrutement des clubs dionysiens.**

Les situations révèlent des degrés d'attractivité des clubs très diverses. Les structures d'accueil de Saint-Denis recrutent avant tous leurs licenciés à l'intérieur de la ville. Mais il est possible de distinguer des clubs au rayonnement plus large de ceux ayant une influence spatiale de proximité.

Au niveau du football, sept clubs possèdent une origine géographique de leurs licenciés qui s'étend sur toute la région.

Sur les 361 licenciés inscrits au SDAC, 31 proviennent des autres communes de l'île. L'AS Chaudron, pour sa part, capte 43 joueurs extérieurs sur les 327 que compte le club. Il en est de même pour les équipes suivantes, avec des proportions plus réduites, à savoir la SS Juniors dionysiens (avec 12), du Contact FC (avec 11), de l'AS Domenjod (avec 8), et des deux équipes féminines, le Foot féminin du Chaudron et le Case Vauban féminin (avec chacune 5 joueuses extérieures). Les cartes 6 nous dévoilent le recru-

9. Entretien du 18.07.2003.

tement des clubs dont les zones de recrutements sont moyennement étendues, hormis pour le SDAC et l'AS Chaudron.

De plus, ces clubs recrutent sur l'ensemble des quartiers de Saint-Denis. Une remarque peut être formulée pour l'AS Chaudron, le Contact FC, l'AS Domenjod, et le Foot féminin du Chaudron qui possèdent un recrutement important dans les quartiers où se localise le siège social ou l'équipement sportif de référence.

### **3.3.2. Des stratégies différentes de recrutement des clubs dans l'espace de Saint-Denis**

L'analyse du recrutement des clubs dionysiens à l'intérieur de la ville apporte d'autres éléments sur les zones d'influence. Les cartes 7 à 9 sur les aires de chalandise des structures sportives mettent en lumière deux aspects remarquables.

En premier lieu, il s'agit de la localisation du club au sein des quartiers qui conditionne principalement la sélection des licenciés. Ainsi, le CF Dionysien ou la JS Bois de Nèfles trouvent en majorité des joueurs dans leurs quartiers respectifs. Deuxièmement, on peut apprécier l'apport des différentes parties de l'espace urbain de la capitale régionale dans le contingent des licenciés des équipes.

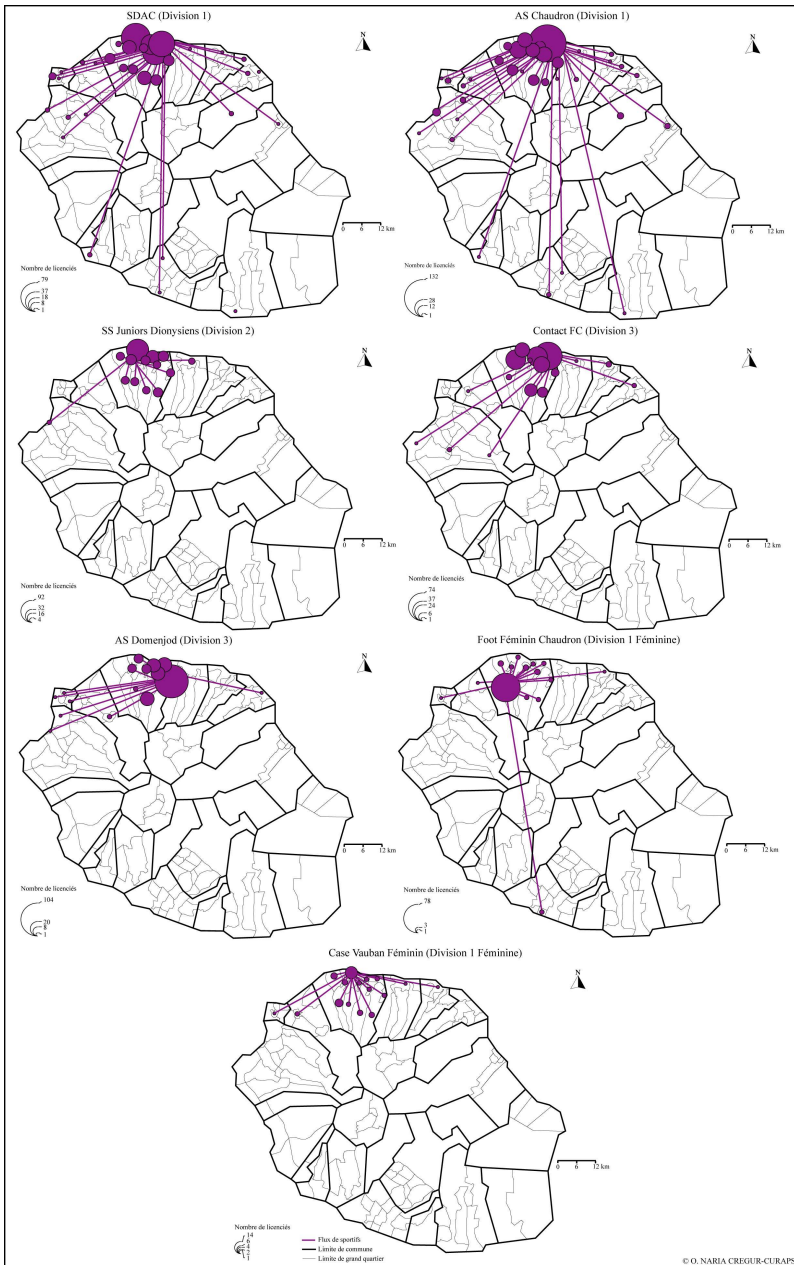
Les clubs de la capitale qui possèdent un rayonnement large dans la ville sont de trois catégories.

En premier, il existe des structures de football et de tennis qui connaissent un recrutement dans toute la ville.

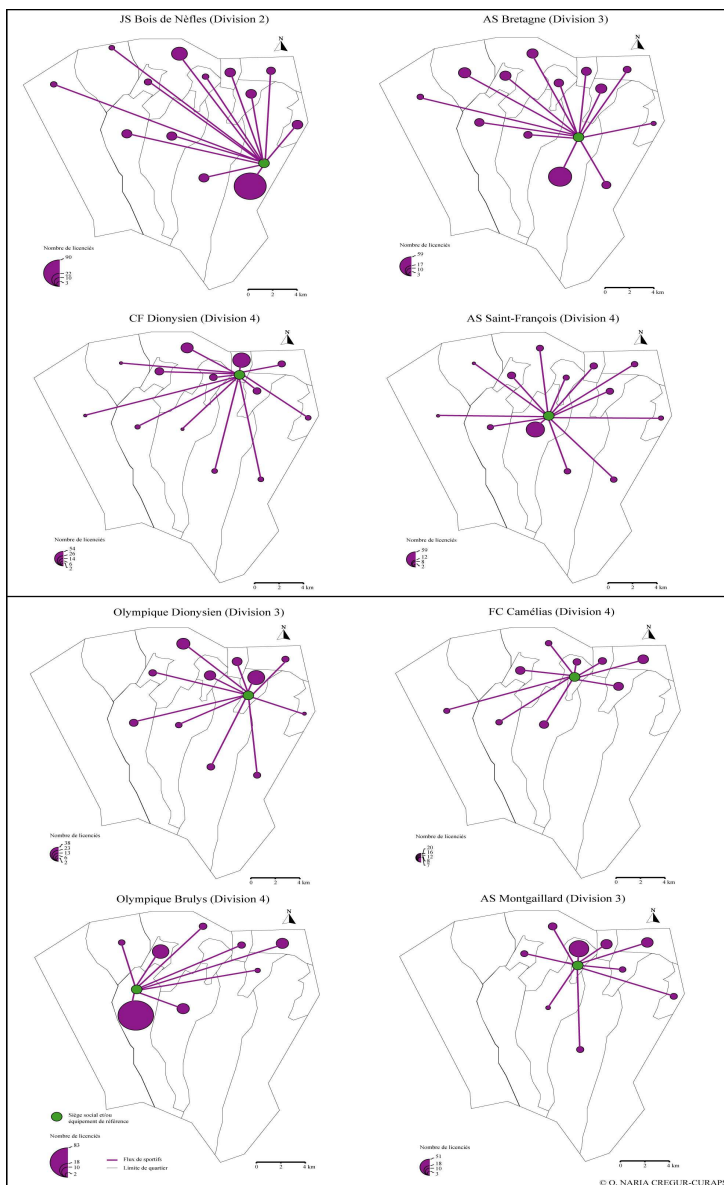
Pour le ballon rond, la JS de Bois Nèfles, l'AS Bretagne, le Club de football dionysien et l'AS Saint-François regroupent plus de 140 licenciés (cf. carte 7). Par exemple, le CF Dionysien exerce une forte attraction dans son quartier (accueillent 54 joueurs) et sur les zones littorales de la ville.

#### **Carte 6 : L'attraction des clubs de football dionysien sur les communes réunionnaises<sup>10</sup> [page suivante]**

10. Sur ces cartes, pour des commodités de lecture, il était impossible de placer le siège social ou l'équipement sportif de référence des clubs.



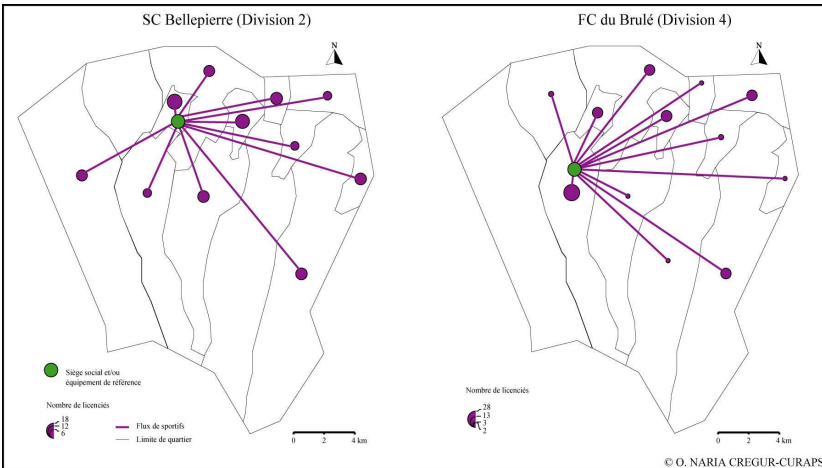
Carte 7 : Le recrutement des clubs de football de Saint-Denis



En second lieu, avoisinant les 130 licenciés, l'Olympique Dionysien, l'Olympique Brûlys, le FC Camélias et l'AS Montgaillard (*cf.* carte 8) développent un recrutement fort dans leurs quartiers où à proximité mais diffus dans le reste de la commune.

Enfin, il existe des structures d'accueil qui se caractérisent par un recrutement diffus au sein de l'espace urbain. À titre d'exemple, il s'agit des associations de football du SC Bellepierre et du FC Brûlé (*cf.* carte 9). Au regard des chiffres, il semble difficile de faire émerger un fil conducteur qui regroupe l'aire de chalandise des licenciés de ces équipes.

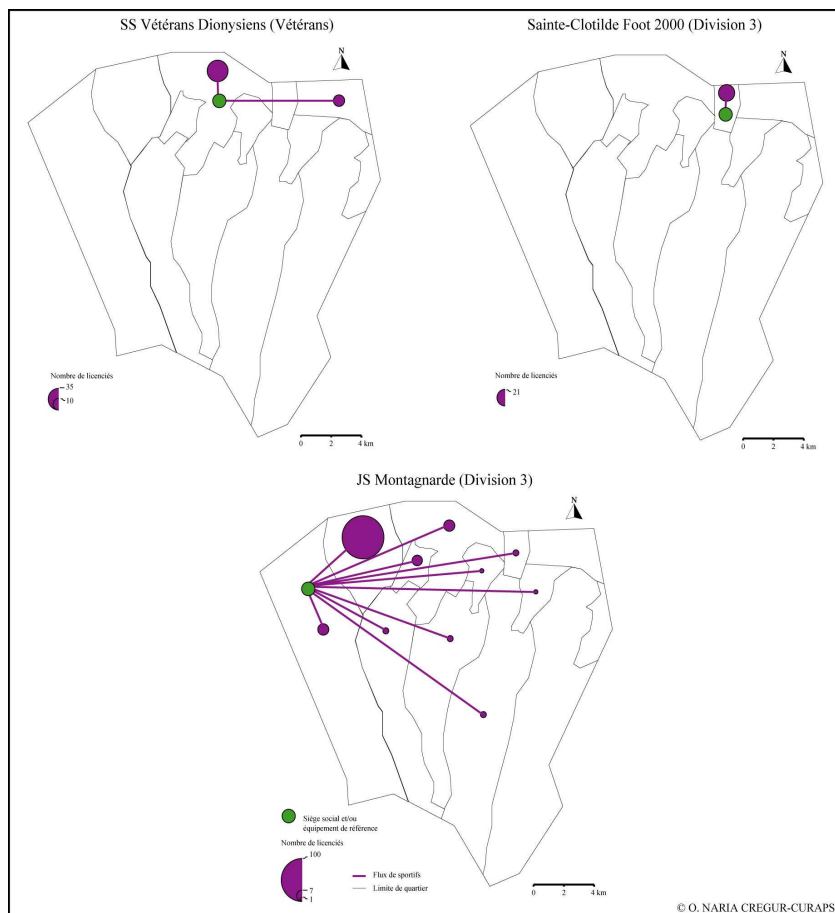
**Carte 8: Le recrutement du SC Bellepierre et du FC Brûlé**



Toutefois, des clubs affichent des aires de recrutement peu importantes dans la ville de Saint-Denis.

Les cartes 9 sur le recrutement des clubs de football des Vétérans dionysiens, de Sainte-Clotilde Foot 2000 et de la JS Montagnarde nous démontrent que ceux-ci sont représentatifs principalement de leurs quartiers de résidence. Leurs aires de chalandise sont alors réduites à un recrutement de proximité.

**Carte 9: Le recrutement de la SS Vétérans dionysiens, de Sainte-Clotilde Foot 2000 et de la JS Montagnarde**



En somme, les footballeurs dionysiens exercent une mobilité relativement soutenue vis-à-vis de leurs loisirs sportifs. Les phénomènes spatiaux mis en valeur ne semblent pas avoir la même signification auprès des sportifs. Les mouvements des sportifs qui convergent vers la métropole régionale sont supérieurs aux déplacements dans la direction inverse. Tout se passe comme si les Dionysiens ne voyaient pas l'intérêt d'aller pratiquer en dehors de leur

commune leurs sports. Ce fait est à l'image du nombre conséquent de migrants d'ordre pendulaire qui s'effectue à Saint-Denis (Actif & Grangé, 2001).

#### **4. Les justifications aux déplacements des footballeurs, sous-entendus comme un moyen privilégié d'insertion**

Contradictaires ou similaires, les causes des mouvements sont extrêmement diverses pour les pratiquants de football. Les facteurs responsables de la mobilité des joueurs entre les installations sportives sont variés et parfois complexes à analyser. Ces raisons diffèrent, bien entendu, selon les licenciés, ce qui n'exclut pas qu'ils peuvent être combinés entre eux.

Les résultats de nos entretiens sur les attentes auprès des footballeurs migrants sont hétérogènes. En premier, des paramètres exogènes à la sphère sportive existent. Plus particulièrement, les mutations professionnelles des joueurs constituent une première raison qui les pousse à la mobilité.

C., 29 ans, licencié de football, explique à ce propos qu'  
« étant natif de Saint-Denis, j'exerce ma profession à Trois-Bassins. Cette raison a été le leitmotiv pour m'inscrire au Football-club de Trois-Bassins cette saison. De plus, j'ai décidé avec ma compagne de déménager afin de rapprocher notre lieu de loisir, de profession et d'habitat dans un temps réduit »<sup>11</sup>.

En outre, l'accessibilité spatiale aux installations et, plus globalement, la qualité de la desserte des équipements publics conditionnent aussi le déplacement de ces pratiques de loisirs.

En dehors de ces facteurs n'appartenant pas au domaine proprement sportif, les motivations de cette population migrante s'inscrivent dans une dynamique sportive et sociale qui se concentre sur l'épanouissement individuel des licenciés. Nous pouvons mettre en lumière quatre principales tendances (cf. schéma 1).

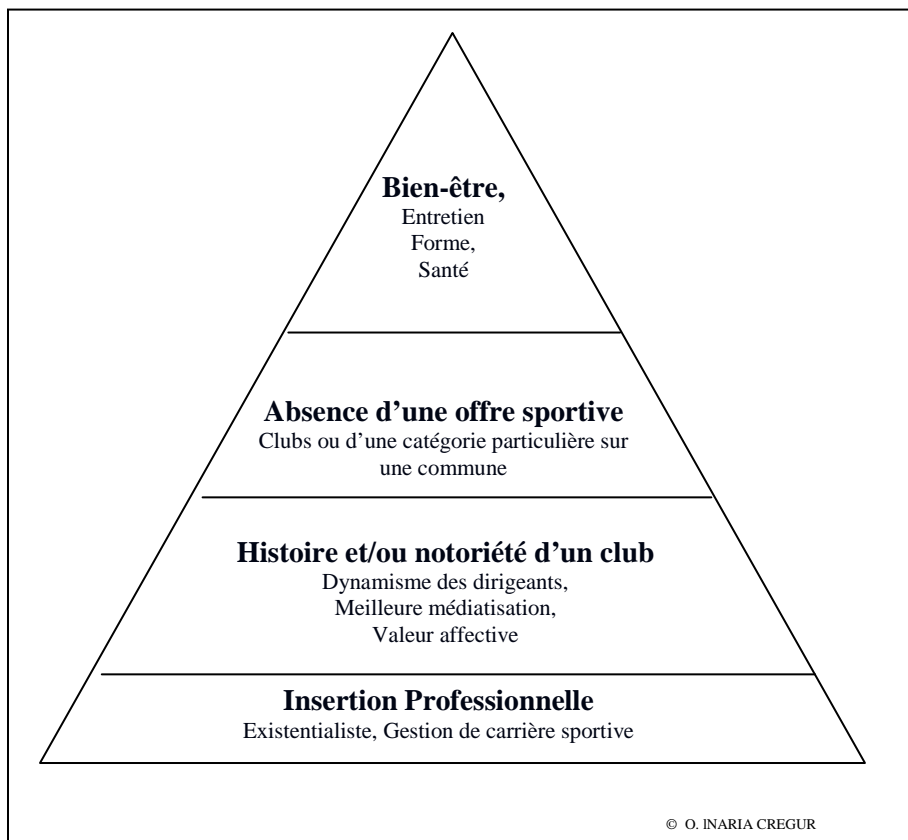
##### **4.1 Recherche d'un projet d'insertion professionnelle**

En premier, une volonté d'insertion<sup>12</sup> professionnelle encourage le déplacement des footballeurs licenciés impulsée par l'intérêt que leurs accordent les dirigeants de la sphère sportive et les acteurs politiques.

11. Entretien du 19.07.2003.

12. Il s'agit d'un concept, qui peut être défini, comme le fait de trouver sa place dans la société. L'obtention d'un travail est très souvent le moyen le plus efficace de l'insertion professionnelle.

### Schéma 1 : Les principales attentes des footballeurs migrants



De plus, l'investissement des mécènes économiques présente un facteur qu'il convient de ne pas omettre. Par enchaînement, le rôle d'ascenseur social que procure la pratique du ballon rond revêt une importance majeure en raison de la précarisation de l'environnement professionnel régional<sup>13</sup>. À travers les différents récits des joueurs interrogés, on peut comprendre que la direction des mouvements migratoires suivis s'explique en grande majorité par la

13. La précarité économique apparaît surtout dans l'emploi, avec un taux de chômage élevé avoisinant les 31% (TER, 2008) et un nombre d'emplois aidés représentant plus de 83 % de la fonction publique territoriale (CNFPT, 2003).



recherche de leur insertion. Les opportunités d'emploi se font plus rares actuellement contrairement à il y a une vingtaine d'années. C'est ainsi qu'on assiste à un véritable « marché » de joueurs de la première à la troisième division régionale. Ce marché est alimenté et géré par les joueurs eux-mêmes en relation directe soit avec le président des clubs, soit avec les maires des communes.

Robert Ferras et Christian Pociello écrivent sur ce registre que « le sport dominical glisse peu à peu vers un substitut au chômage, générant des courants migratoires vers les lieux où l'on peut offrir aux joueurs un emploi » (Ferras & Pociello, 1990, p. 356). À la Réunion, ce phénomène est bien présent, et ce depuis les années 70. Effectivement, certains joueurs proposent leurs services contre un emploi d'employé de mairie ou d'animateur sportif. Il s'agit, dans ce cadre, d'athlètes confirmés qui se déplacent en fonction de la représentation qu'ils souhaitent dans la gestion de leur carrière. Ils se donnent, par là-même, les moyens de leurs ambitions en fréquentant les meilleurs clubs.

Pour sa part, Raffaele Poli développe l'idée de « l'imaginaire des migrants qui vise à rendre compte de la route mentale » (Poli, 2004, p. 75) qui guide les footballeurs dans leurs carrières. Ainsi, il montre que ce déterminant entraîne le comportement migratoire des footballeurs à la recherche du club le plus haut dans la hiérarchie. Dans ce cas, au niveau local, ce sont principalement les dirigeants des clubs, parfois les joueurs eux-mêmes, qui construisent les circuits migratoires.

Dans ces footballeurs à la quête de leur insertion professionnelle, il existe une minorité qui migre vers les championnats européens, et plus particulièrement les championnats français. Très souvent, au préalable, les jeunes Réunionnais ont été détectés par des recruteurs lors de tournois métropolitains. À partir de là, les meilleurs se voient proposer des essais au sein des centres de formation des clubs. Si les résultats sont concluants, ils peuvent alors fréquenter les filières de formation des clubs métropolitains en signant un contrat de stagiaires professionnels. Selon nos investigations, après avoir été formés par les clubs locaux, ils seraient aujourd'hui treize<sup>14</sup> à évoluer de la

14. Voici la liste des représentants réunionnais jouant actuellement dans les championnats de football français : Guillaume Hoarau (Paris Saint-Germain), Dimitri Payet (AS Saint-Etienne), Fabrice Abriel (Lorient), Benoît Trémoulinas (Bordeaux), Guillaume Plessis (Lens), Laurent Courtois (Grenoble), Jean-Pascal Fontaine (Havre), Vincent Acapandié (Auxerre), Zacharie Boucher (Le Havre), Bertrand Robert (Lorient) ; et ceux évoluant dans les championnats européens : Laurent Robert (AEL Larissa, Grèce), Damien Plessi (Liverpool), Florent Sinama-Pongolle (Athletico Madrid).

Ligue 1 au Championnat de France amateur (CFA) ainsi qu'une minorité en Europe. On peut donc davantage parler de « confidentialité spatiale » dans les migrations de ces footballeurs réunionnais vers l'Europe. Les exemples actuels de Guillaume Hoareau (PSG, Ligue 1), de Dimitri Payet (AS Saint-Étienne, Ligue 1) ou récemment de Didier Agathe (Celtic de Glasgow, Écosse) prouvent leur insertion sociale en raison d'une migration sportive réussie sur la voie de l'excellence sportive (Naria, 2006).

## **4.2. Recherche de la notoriété d'un club**

Par ailleurs, le désir d'intégrer une structure sportive ayant une histoire prestigieuse relayée par une forte équipe de dirigeants mettant en œuvre une politique de développement ambitieuse attire certains footballeurs. Une valeur affective envers le club motive, certaines fois, les décisions des pratiquants. Dans ce cas de figure, la « dimension patrimoniale » qu'incarne le club de football à travers ses épopées d'antan, ses équipements modernes, son *staff* compétent et ses activités extra-sportives (visites de prisonniers, jumelage du club avec des clubs étrangers...) est recherchée par les sportifs migrants. Au-delà de la performance sportive, les réseaux de sociabilité tissés autour du club peuvent servir de tremplin à la reconnaissance sociale des joueurs par l'obtention d'un emploi durable. Là encore, cette migration constitue une étape à l'insertion des footballeurs.

## **4.3. Recherche d'une offre sportive en phase avec le projet sportif individuel**

Ensuite, l'absence d'un club ou d'une catégorie sportive particulière dans une commune peut être une condition de mobilité des joueurs entendue comme le moyen de progression intégrant une structure d'accueil, proposant des objectifs de formation et d'atteinte du plus haut-niveau pour chacun.

Par exemple, plusieurs joueuses interrogées font remarquer que les équipes féminines pouvaient poser des difficultés particulières. En effet, les équipes de jeunes filles ne sont pas nombreuses et elles ne sont pas présentes dans tous les quartiers des communes. Deux principaux facteurs expliquent cette situation. D'une part, l'offre des clubs n'est pas suffisamment adaptée aux horaires et au lieu de domiciliation des filles. D'autre part, les moyens de déplacements au sein des communes font état d'embouteillages réguliers. C'est pour ces aspects qu'il y a un faible nombre de licenciées. À ce sujet, les choix de la migration sportive sont bien souvent conditionnés, d'une part, au temps de trajet nécessaire pour aller à l'entraînement, et d'autre part, à la fréquence hebdomadaire des entraînements. En effet, s'il est vrai que les

distances entre les localités sont courtes, il n'en demeure pas moins que les difficultés de déplacements rendent le temps long et peuvent freiner la mobilité des sportifs.

#### **4.4. Recherche de la forme et de la santé**

Pour finir, un souci de la forme et de l'entretien physique observable dans la recherche de la santé, dans le souhait de se détendre dans un esprit de camaraderie sur les pelouses vertes s'exprime chez certains joueurs de ce sport collectif. Il est intéressant de noter que ce sont davantage des athlètes en fin de carrière sportive ou certains vétérans qui migrent dans ce cas de figure. Les migrations « affinitaires » deviennent, dans ces projets sportifs, de réelles ambitions où les solidarités conviviales s'affichent dans le plaisir de jouer pour garder un minimum d'hygiène de vie, partager les meilleurs moments d'une carrière ou se retrouver dans le temps d'après match.

Bien entendu, ces quatre attentes majeures peuvent s'enchevêtrer pour être présentes à des degrés divers chez les footballeurs licenciés. Les arguments développés précédemment font état de la diversité des situations qui expliquent les déplacements des licenciés. Les aires de rayonnement des pratiquants traduisent aussi les objectifs et les fonctions particulières des clubs. Au-delà de la circulation des sportifs, il est intéressant de noter que les solidarités sportives sont assez souvent supérieures aux solidarités professionnelles. Les réseaux de partage, de sociabilité ou de camaraderie sont réels entre les joueurs. Même au niveau des footballeurs de la 1<sup>ère</sup> division, certains sportifs d'expérience font état de ce sentiment de « plaisir de jouer » qui sublime l'esprit purement compétitif du jeu.

#### **Conclusion**

L'examen de l'aire d'influence des clubs offre une vision intéressante des populations sportives qui les fréquentent. Par la cartographie, on s'aperçoit des relations qui définissent les préférences des migrations des licenciés. À travers différents entretiens avec des joueurs, on peut expliquer la direction des mouvements migratoires suivis. Cette dynamique des déplacements des licenciés est causée par la stratégie des clubs. Une opposition existe entre le large ratissage régional conduit par certaines équipes et la valorisation du potentiel des quartiers affichée par d'autres structures d'accueil. Les formes circulatoires des joueurs entraînent alors des circulations aux logiques plurielles.

Les structures spatiales du football montrent que leurs interprétations résident dans des motivations différenciées de leurs joueurs. Les attentes d'une majorité de footballeurs s'accompagnent principalement d'un besoin d'ascension et de reconnaissance sociale par le biais de la compétition sportive, d'autres y adoptent une attitude plus nuancée (Naria, 2008). Ces joueurs se positionnent sur un *continuum* allant des compétiteurs purs et durs à des pratiquants à vocation plus ludique en passant par des sportifs envisageant leur participation parfois de manière occasionnelle et participative.

## Bibliographie

- ACTIF Nelly & GRANGE F. (2001), « La population aisée rejoint les communes résidentielles », in dossier « Les lignes de forces du territoire », *Économie de la Réunion*, pp. 24-25.
- AUGUSTIN Jean-Pierre (1998), « Mobilités pour le plaisir. Loisir, sport et culture », in *La Planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*, R. KNAFOU (dir.), Paris, Belin, pp. 94 et suivantes.
- AUGUSTIN Jean-Pierre (2007), *Géographie du sport, Spatialités contemporaines et mondialisation*, Armand Colin.
- AUGUSTIN Jean-Pierre (2002), « Les dynamiques socio-spatiales des pratiques sportives », in *Le Règne des loisirs*, sous la direction de A. HUET et G. SAEZ, Paris, L'Aube / DATAR, pp. 135-165.
- BALE John R. (1981), *Sports and place: a geography of sport in England, London, Scotland, and Wales*, C. Hurts and Company.
- BALE John R. (1989), *Sports geography*, London, E. and F.N. Spon.
- C.N.F.P.T. (2003), *Les Non titulaires et les emplois aidés des collectivités et établissements territoriaux de la Réunion*.
- DEWAILLY Jean-Michel (1998), « Déplacements et espaces de tourisme et de loisirs », in *La Planète « nomade ». Les mobilités géographiques aujourd'hui*, *op. cit.*, pp. 100-104.
- FERRAS Robert & POCIELLO Christian (1990), « Une synthèse pour demain », in *Actes du colloque de géopolitique du sport, Besançon (23-24 mars 1990)*, Besançon, Université de Franche-Comté.
- GROSJEAN Frédéric (2000), *Le Football en milieu urbain : l'exemple de la ville de Besançon*, master 2 de géographie, Université de Besançon.
- HAUMONT Antoine (1993), « Les variations géographiques du sport », in *Sport, relations sociales et action collective*, actes du colloque de Bordeaux, J.-P. AUGUSTIN et J.-P. CALLÈDE (textes réunis par), Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 51.

- MATHIEU Daniel & PRAICHEUX Jean (1985), « Aspects du sport en Franche-Comté », in *Cahiers de géographie de Besançon*, séminaires et notes de recherche du laboratoire de géographie humaine.
- MATHIEU Daniel (1990), « Les productivités différentielles des espaces du football professionnel en France », in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon (23-24 mars 1990)*, op. cit., pp. 51-60.
- NARIA Olivier (2008), *Géographie du sport à la Réunion. Cultures sportives et territoires*, Paris, L'Harmattan.
- NARIA Olivier (2006), *Les Territoires de l'excellence sportive. Le cas des sportifs de haut-niveau saint-louisiens : état des lieux et enjeux socioculturels*, Rapport de recherche dans le cadre du 280<sup>e</sup> anniversaire de la commune, Comité local sportif saint-louisien, Mairie de Saint-Louis.
- NARIA Olivier (2000), *Les Flux, les polarités et la discontinuité du territoire sportif à Saint-Pierre*, master 2 de lettres et sciences sociales, option « géographie », Faculté des lettres et des sciences humaines, Université de la Réunion.
- NNEME ABOUNA Marie-Stéphanie & LACOMBE Philippe (1999), « La distribution des genres féminin et masculin dans la pratique du football », in *Documents Séminaires du CEREQ*.
- POLI Raffaele. (2004), *Les Migrations internationales des footballeurs. Trajectoires de joueurs camerounais en Suisse*, Centre international d'étude du sport, Université de Neuchâtel.
- PRAICHEUX Jean (1998), « Les mobilités sportives », in *La Planète « nomade »*, op. cit., pp. 106 et suivantes.
- PRAICHEUX Jean (1993), *Contribution à l'analyse des espaces du sport*, document de synthèse pour le diplôme d'habilitation à diriger des recherches, IRADES, Université de Franche-Comté.
- RAVENEL Loïc. (1998), *La Géographie du football en France*, Paris, Presses universitaires de France.
- RAVENEL Loïc. (1997), « La diffusion du football de haut niveau en France », *Mappemonde*, 1, pp. 44-47.